

ASSOCIATION SPORTIVE  
DE MAGENTA - NOUMEA



## SECTION TENNIS DE TABLE



*\* Photos Michel PAUL-PHOTO ACTION*



Président : **Michel KORTAA**  
28 rue Renoir - 98800 NOUMEA  
Mob. 92.51.73

Courriel : [michelkortaa@hotmail.fr](mailto:michelkortaa@hotmail.fr)

Salle Jean NOYANT - 26, rue Paul Kervistin - Anse-Vata

# TARIFS

<b>Forfait "Licence + Cotisation"</b>			
<b>Catégorie</b>		<b>Féminin</b>	<b>Masculin</b>
18 ans & moins - Né(e) en 2006 & après	Initiation	10 000 F	13 000 F
	Perfectionnement	13 000 F	16 000 F
Sénior & Vétéran ( <i>de 19 à 59 ans</i> )		13 000 F	16 000 F
Vétéran 3 & plus ( <i>60 ans &amp; plus</i> )		12 000 F	15 000 F
Para-TT		4 000 F	7 000 F

## Remises familiales

- ◇ Second membre : - 3 000 F
- ◇ Troisième membre : - 4 000 F
- ◇ Quatrième &+ : - 5 000 F

<b>Forfait "Entraînement + Challenge ASM"</b>	
Initiation	7 000 F/cycle soit 35 000 F l'année (700 F/h)
	Ou option annuelle à 25 000 F
Perfectionnement	10 000 F/cycle soit 50 000 F l'année (758 F/h)
	Ou option annuelle à 35 000 F
Adulte & Para-TT	6 000 F

## Autres tarifs

- ◇ Compétitions : Tableau(x) à régler avant clôture pour validation ou option forfaitaire de 15 000 F
  - ◇ Challenge ASM : 500 F la soirée
  - ◇ Polo aux couleurs du club : 5 000 F

Le premier polo est à **demi-tarif** pour les nouveaux licenciés

## Notre Ping, notre grande famille...

L'A.S. Magenta compte le plus grand nombre de licenciés de Nouvelle-Calédonie, notamment avec nos moins de 21 ans qui représentent le Caillou sur de nombreuses compétitions locales et internationales !



Une saison 2023 magnifiée par de nombreux podiums ! Félicitations à, ci-dessous de gauche à droite, Bastien LE LEANNEC, Noa GALINIE TORREGROSA et Joshua CHAMBOREDON qui se sont démarqués sur plusieurs compétitions territoriales.



## Le Para-TT à l'honneur !

De nouveau, un Grand Merci à nos vétérans, nos handi et nos féminines qui sont toujours présents à chaque évènement !  
Ci-dessus, à droite, Véronique LUSSIEZ, médaillée de bronze aux derniers Jeux du Pacifique aux Iles Salomon.



# CHALLENGE ASM



- ◇ **Début des matches** tous les jeudis à **19h00**, fériés et ponts compris !
- ◇ Inscriptions de 18h30 à 18h45, sur place ou au 26.44.06
- ◇ Formule à classement intégral = **Fidéliser les joueurs !**
- ◇ Effort & Réconfort ! **Plateau Charcuterie** après les matches tous les premiers jeudis du mois pour une **soirée conviviale !**

## HORAIRES

Jour	Horaire	Séance
Lundi	17h à 19h	<b>Adultes Libre</b>
Mercredi	14h30 à 16h	Initiation
	15h à 17h	Para-TT Débutant
	15h30 à 17h30	Perfectionnement
	<b>17h à 17h30</b>	<b>Permanence Informations &amp; Inscriptions</b> (Règlements, Achats Matériel, etc...)
	17h à 19h	Féminines & Para-TT Confirmés
	17h30 à 19h	Adultes Dirigée
Jeudi	17h à 19h	<b>Matches</b>
	A partir de 19h	<b>Challenge ASM</b>

Excepté notre **Challenge ASM**, ces séances ne sont dispensées qu'en **périodes scolaires**, correspondant aux **cycles** ci-dessous. Il n'y aura donc pas de séances pendant les jours fériés, les ponts et les vacances scolaires.

Cycle	Période
C1	Du lundi 12 février au vendredi 29 mars
C2	Du lundi 15 avril au vendredi 31 mai
C3	Du lundi 17 juin au vendredi 2 août
C4	Du lundi 19 août au vendredi 4 octobre
C5	Du lundi 21 octobre au vendredi 13 décembre

## EQUIPEMENT

Une **raquette** pour l'initiation et des **balles** sont **mises à disposition par le club** pendant nos séances. Du matériel sportif est également disponible à la vente à la salle Jean Noyant.

## NOTRE PRESIDENT

Michel KORTAA



## NOS ENTRAINEURS

Adrien CERVEAUX - Entraîneur Fédéral

Tél. 91.51.72

Courriel : [adrien\\_claudia@hotmail.com](mailto:adrien_claudia@hotmail.com)



Aidé de

Cathy GAUTHIER

BEES2



Et Roland DJAOUA

BAFA

Tél. 74.50.53 ou 99.42.28



## DOCUMENTS A FOURNIR

- ◇ **Certificat médical** (ou le **Questionnaire de Santé** si le C.M. date de moins de 3 ans) attestant de l'aptitude à la pratique du « **Tennis de Table en Compétition** » ou « **Multisports en Compétition** », établi par un médecin. Ce document devra mentionner **OBLIGATOIREMENT le numéro d'enregistrement à l'Ordre des Médecins (ou le numéro CAFAT du médecin)**.

Ainsi que les documents ci-dessous, fournis par le club ou téléchargeables sur le site de notre ligue :

- ◇ **Formulaire de demande de licence** dûment renseigné et attestant que le joueur (**et ses parents s'il est mineur**) a pris connaissance des conditions d'assurance consultables sur le site de la Fédération Française de Tennis de Table ([www.fft.com/site/jouer/licences/assurance](http://www.fft.com/site/jouer/licences/assurance)).

Et pour les mineurs :

- ◇ **Attestation « Droit à l'image »**
- ◇ **Autorisation parentale « Participation aux stages et compétitions »**

J'♥ LE  
PING



## ACCUEIL DES JOUEURS ET DE LEURS PARENTS

Une permanence par semaine en période scolaire le  
Mercredi de 14h30 à 17h30.

Informations complémentaires sur le site de notre ligue :

[www.tennisdetable-nc.nc/les-clubs](http://www.tennisdetable-nc.nc/les-clubs)

Notre page  :

[www.facebook.com/tennisdetableASM](http://www.facebook.com/tennisdetableASM)